



**Association Moto Club de Macon**  
**Route de le Grisière**  
**71000 MACON**  
**Tel 06 72 32 06 98**  
**Tel 03 85 36 92 93 Le soir**

**LES 5 HEURES DE MACON QUAD**  
**Le 5 juin 2011**

## REGLEMENT PARTICULIER

- L'association Moto Club de Mâcon organise le 5 juin 2011 une course d'endurance de Quad tout terrain non-stop, intitulée « Les 5 Heures de Mâcon » courue en équipe de 2 à 3 pilotes, avec une seule machine d'une cylindrée minimum de 125 cm<sup>3</sup> et de 1000 cm<sup>3</sup> maximum.
- Le circuit se situe sur la commune de MACON SANCE (terrain de moto-cross rallongé) et aura une longueur de 6 kms environ. La largeur de la piste sera de 6 à 15 mètres.
- L'épreuve est déclarée à la FFM en catégorie National.
- Les 5 heures de Mâcon sont une épreuve sur invitation. Les droits d'engagement sont fixés à **160 €** par équipages **dont transpondeur inclus**. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **l'Association Moto Club de Mâcon (A.M.C.M.)**  
**Tout engagement non accompagné du ou des chèques ne sera pas pris en compte par l'organisation.**
- Les engagements seront limités à 85 équipages. Ils devront parvenir au plus tard avant le **24 MAI 2011** à **Association Moto Club de Macon Route de la Grisière 71000 MACON avec enveloppe timbrée**
- Les pilotes devront présenter leur licence F.F.M. **2011** ainsi que leur permis ou le CASM.
- Les pilotes désirant prendre une licence à la journée (une manifestation) régleront le jour de l'épreuve **56 €** lors du contrôle administratif sur présentation d'un **certificat médical de l'année, d'un permis ou du CASM.**

**Art. 1 : SAMEDI 4 JUIN 2011 :** les emplacements des stands seront attribués à partir de **14h00**.

Les vérifications administratives et techniques auront lieu de **15h00 à 18h00** sur le site.

▪ **DIMANCHE 5 JUIN 2011:** essais chronométrés de **9h 30 à 10h30**. **L'utilisation d'un « mulet » est strictement interdite. Les essais doivent être effectués avec la machine de course.**

- Pré grille : **11h30 : 15** minutes après ce délai, les pilotes en retard prendront le départ des stands avec un tour de pénalité.
- Le départ sera donné à **12h00** et l'arrivée aura lieu à **17h00**. La remise des prix est fixée à **17h30**

**Art. 2 :** Les positions sur la ligne de départ seront attribuées en fonction des temps des essais qualificatifs. Le départ se fera style LE MANS, le coupe-circuit obligatoire devra être relié aux pilotes. **Seul le pilote en dossard ainsi que la presse, l'organisation et la direction de course seront autorisés sur la piste et dans l'aire de départ.**

- Aucune intervention mécanique ni ravitaillement ne seront tolérés sur la ligne de départ pendant la pré grille.

**Art. 3 :** Les ravitaillements s'effectueront obligatoirement dans le stand, moteur arrêté. Il ne devra jamais y avoir plus de 20 litres de carburant en stock. Toute installation de type derrick est interdite.

**Art. 4 :** Chaque pilote ne pourra piloter sa machine plus de 2 heures consécutives. Tout changement de pilote devra s'effectuer devant le stand de ravitaillement, hors de la piste de décélération et moteur arrêté.

**Art. 5 :** Chaque équipe engagée devra se procurer un **extincteur de type CO2 ou poudre.**

- Les personnes admises dans les stands sont : les pilotes, le mécanicien, le responsable d'équipe et le panneuteur. Un seul véhicule par équipe sera autorisé à stationner dans le parc coureur, à proximité des stands. Les autres véhicules de l'équipe seront stationnés sur le parking derrière le parc pilotes.

**Art.6 :** Un dossard avec le numéro de course sera fourni par l'organisation (**caution obligatoire 100 € à l'ordre AMCM**)

**Art.7 :** Toutes les pièces, à l'exception du cadre, pourront être changées. Les réparations devront être effectuées dans le stand. Toutes réparations effectuées hors de ces endroits entraîneront des pénalités.

**Art. 8 :** Le classement sera établi à la fin de l'épreuve, basé au nombre de tours effectués par chaque équipe.

- C'est l'équipage ayant effectué le plus grand nombre de tours qui sera déclaré vainqueur des 5 heures de Mâcon.
- L'arrivée sera jugée sur le premier équipage franchissant la ligne d'arrivée après 5 heures.
- Tout équipage passant la ligne d'arrivée après 10 minutes de retard sur l'équipage de tête, ne verra pas son dernier tour compté.

**Art. 9 :** Les réclamations devront être déposées conformément aux termes du code sportif 2010.

**Art.10 :** Les sanctions seront prises par le jury, conformément au code sportif. Ex : non-respect du parcours, ravitaillement en dehors des stands ou moteur en marche, etc... Des "STOP and GO" d'une durée de 1 à 4 minutes sont prévus pour les différentes fautes.

**Art. 11 :** Tous les points non prévus au présent règlement seront examinés par le jury, conformément aux règlements de la F.F.M.

- Par leur inscription, les concurrents s'engagent à se conformer au règlement en acceptant toutes les clauses. Ils s'engagent également à respecter les décisions prises par les organisateurs et ne reconnaissent comme seule juridiction sportive que celle établie par le code sportif de la F.F.M.
- Si l'épreuve ne pouvait avoir lieu, pour cas de force majeure, les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables vis-à-vis des concurrents et les frais d'engagement ne seraient pas remboursés.

**Art. 12 :** Une police d'assurance conforme au règlement en vigueur sera souscrite **AMV**

**Art. 13 :** Un contrôle de bruit sera effectué au contrôle technique et devra être conforme aux normes F.F.M.

**Art. 14 :** Transpondeurs : Les pilotes doivent fournir un chèque de caution de **200 €** par transpondeur à l'ordre de **la ligue de Bourgogne** et avoir un support . Possibilité d'achat d'un support sur place.

**Art. 15 :** Il est rappelé aux concurrents que leurs quads et leur matériel sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la durée de la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.

- Directeur de course REVENU Jérémie
- Commissaires sportifs FAUVRE JY. – FAVRE Thierry – JF. BAUDRAS
- Commissaires de piste ANDRE M. – ANDRE C – DARBON Guy
- Commissaire technique RONDIERE Joris.

- Liste des prix  
scratch Premier 160 € + coupe  
Second 130 € + coupe  
Troisième 100 € + coupe  
Premier vétéran coupe (équipage complet de pilotes de + de 40 ans)  
Première féminine coupe  
Premier équipage A.M.C.M. coupe (équipage complet)

**Visa A.M.C.M.**

**Visa Ligue**

**Visa F.F.M.**